



HAL
open science

Le parler occitan de Chiomonte (Italie) : situation linguistique et sociolinguistique

Jean Sibille

► **To cite this version:**

Jean Sibille. Le parler occitan de Chiomonte (Italie) : situation linguistique et sociolinguistique. 3e congrès mondial de linguistique française, Jul 2012, Lyon, France. pp.2231-2247. hal-00952071

HAL Id: hal-00952071

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-00952071v1>

Submitted on 26 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le parler occitan de Chiomonte (Italie) : situation linguistique et sociolinguistique

(au contact de l'italien, du français, du piémontais et du francoprovençal)

Sibille, Jean

Laboratoire CLLE-ERSS, UMR 5263
(CNRS, Université de Toulouse II – Le Mirail)
jsibille@univ-tlse2.fr

1 Introduction

La Haute Vallée de Suse (ou Vallée d'Oulx), du côté italien du col du Montgenèvre, ainsi que la Haute Vallée du Cluson, qui communiquent par le col de Sestrières (*Sestriere* en italien), étaient jadis partie intégrante du Dauphiné. Elles constituaient deux des cinq circonscriptions ou “escartons” du Briançonnais qui, depuis la charte du dauphin Hubert II en 1343, jouissait d'une large autonomie administrative, fiscale et judiciaire. Elles ont été cédées par la France à l'État de Piémont-Savoie lors du traité d'Utrecht en 1713 et sont devenues italiennes lors de l'unification de l'Italie en 1861, après être repassées sous administration française de 1798 à 1814. La langue parlée historiquement par la population autochtone est une variété d'occitan alpin qui présente peu de différences avec le dialecte parlé dans les environs de Briançon, du côté français de la frontière.

Dans la Haute Vallée de Suse, le vernaculaire local est en contact avec deux autres langues vernaculaires : le franco-provençal parlé dans la moyenne vallée (de Graverre à Busolleno, sauf à Suse-même qui est une enclave piémontaise depuis le XVIII^e siècle), et le piémontais parlé à Suse et dans la basse vallée, près de Turin (Grassi 1964).

Ces deux vallées se trouvant dans la partie du Piémont-Savoie – devenu royaume de Sardaigne en 1714 – administrée en français, ce n'est qu'au tournant du XIX^e au XX^e siècle que l'italien se substitue définitivement au français comme langue dominante.

Au sud le vernaculaire parlé dans les vallées vaudoises (c'est-à-dire protestantes) : Moyen Cluson, Germanasca, Val Pellis (*Val Pellice* en italien), reste proche de celui des hautes vallées de Suse et du Cluson, mais présente certains traits de transition avec les parlers occitans des vallées situées plus au sud. Bien que les vallées vaudoises n'aient relevé de la souveraineté française que de 1548 à 1588, le français y a tenu, jusqu'au début du XX^e siècle, le rôle de langue de culture et d'éducation car c'était la langue de la traduction de la Bible et du culte protestant. Le culte protestant commence à être célébré en italien dans les années 1920, mais certaines paroisses conservent le français jusqu'au début des années 1960 (Griset 1966). Dans les vallées occitanophones situés au sud de la Val Pellis, le français n'a jamais été en usage, sauf dans la partie la plus haute de la Val Varaita (communes de Ponte Chianale, Bellino et Casteldelfino), qui constituait un des cinq *escartons* du Briançonnais historique, et a également été cédée au Piémont-Savoie en 1713.

Nous évoquerons successivement la situation du français dans les hautes vallées de Suse et du Cluson, puis la situation linguistique et sociolinguistique de l'occitan parlé à Chiomonte. Les données concernant le parler de Chiomonte proviennent d'enquêtes en cours et de documents sonores enregistrés en 1984. Les données concernant la situation sociolinguistique sont issues d'observations de terrain s'étalant sur plusieurs décennies et de discussions avec les locuteurs.

2 Le français dans la Haute Vallée de Suse et le Haut Cluson

Jusqu'au début du XVI^e siècle dans l'ensemble du Briançonnais historique, la langue vernaculaire était l'occitan et la langue juridique et administrative exclusivement le latin. La pratique des notaires, notamment, est exclusivement latinisante jusque dans les années 1520 (Martel 1991). L'occitan est parfois utilisé à l'écrit dans des correspondances – on possède notamment une lettre en occitan envoyée en 1495 aux consuls de Briançon par les émissaires qu'ils avaient envoyés rencontrer le roi à Grenoble (Meyer 1909) – ou dans quelques textes littéraires : des drames religieux (ou *mystères*) et une série de maximes tirées de Sénèque, les *Mettra Ceneque* (sic) (Borghi-Cedrini 1981).

Les premiers documents administratifs ou juridiques attestés en occitan datent du début des années 1530, mais dès le milieu du siècle, l'usage de l'occitan est abandonné au profit du français. De cela témoignent plusieurs documents : les ordonnances des consuls de Mentoules en Val Cluson (Hirsch 1975), le "Protocole Orcel", un registre de notaire de la Val Cluson (Bronzat 1985b), les comptes consulaires du Sauze-de-Cézanne (Hirsch 1965), le registre des comptes de la confrérie du Saint Esprit à Savoulx (Cornagliotti 1975). Ce dernier document est particulièrement intéressant car il montre un passage progressif de l'occitan au français passant par une phase de *code mixing* : jusqu'en 1531, le registre est rédigé en latin ; en 1532 il passe à l'occitan qui au début est un occitan relativement homogène avec ça et là quelques mots français, puis plus on avance dans le temps, plus la proportion de français augmente, jusqu'à devenir nettement prédominante ; après 1588 le registre est exclusivement en français, sauf emploi occasionnel de mots occitans dans des domaines techniques (agriculture, artisanat...), lorsque l'équivalent français n'était pas connu du rédacteur. Le Briançonnais historique (que ce soit dans la partie restée française ou dans celle devenue italienne) se caractérise donc, dans le domaine de l'écrit, par un usage très tardif du latin et une généralisation précoce du français ; ce qui fait qu'on ne possède des documents juridico-administratifs en occitan que sur à peine deux ou trois décennies, contrairement à la situation prévalant dans d'autres régions occitanophones, par exemple le Rouergue où les premiers documents en occitan apparaissent au début du XII^e siècle et où les derniers sont attestés aux environs de 1620, voire 1644 pour le registre paroissial de Rieupeyroux (Martel 1991). L'usage tardif du latin s'explique probablement en partie par le fait que le Briançonnais dont les élites n'étaient pas, encore au début du XVI^e siècle, majoritairement francophones, relevait du ressort du parlement de Grenoble qui lui, était francophone et ignorait l'occitan : la seule langue commune était donc le latin.

Au XVII^e siècle apparaissent les premiers instituteurs publics dont la présence va se généraliser dans la plupart des villages (Chabran 1885), ce qui entraîne un progrès considérable de l'alphabétisation qui tend également à se généraliser. S'agissant d'enseignement et d'alphabétisation en français, on peut en conclure que dès cette époque une large frange de la population est bilingue occitan-français, du moins au sein de la population masculine, plus mobile et davantage alphabétisée que les femmes. Une statistique sur le village de Rochemolles, près de Bardonnèche (en italien *Bardonecchia*), tirée du *Registre de la population locale d'après la situation du 31 décembre 1857 au 1^{er} janvier 1858*, fait apparaître la situation suivante (Masset 1997a) :

Tableau I	Enfants de 7 à 13 ans		Adultes	
	Garçons	Filles	Hommes	Femmes
Lisent et écrivent	35	10	180	7
Lisent	3	17	3	115
Analphabètes	3	6	3*	79

*un aveugle et deux invalides

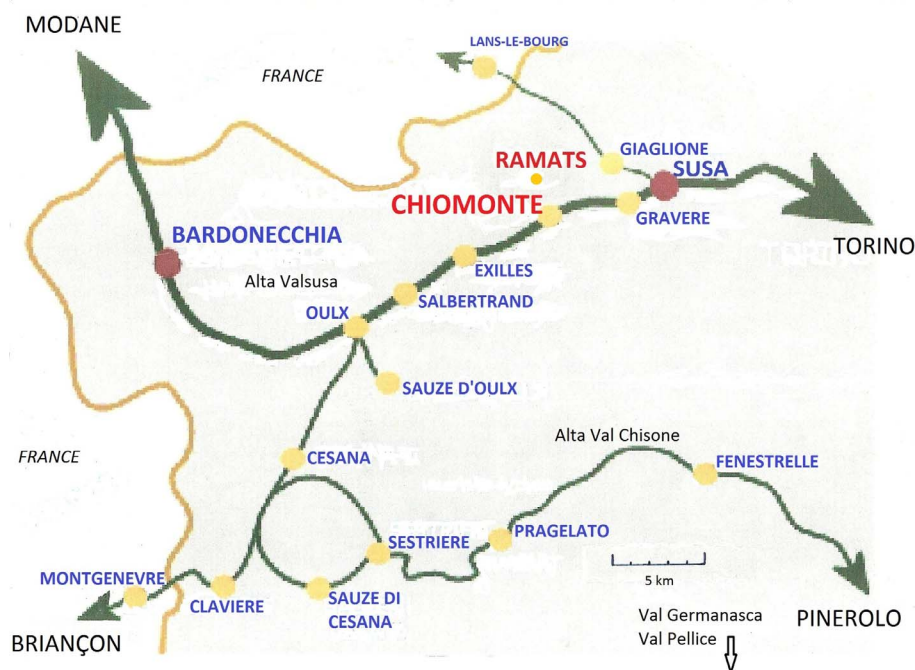
Les douze hommes les plus âgés de la commune, nés entre 1774 et 1785, savent tous lire et écrire.

Les drames religieux (mystères) dont la tradition se poursuit jusqu'au XIX^e siècle et qui étaient joués par des acteurs amateurs recrutés au sein de la population locale, étaient représentés en occitan au XVI^e siècle ; ils le sont en français dès le XVII^e siècle.

L'italien ne commence à s'implanter qu'à partir de l'unité italienne en 1861. Dès cette date des hommes politiques tels que le député de Lucca, Giovenale Vegezzi-Ruscalla militent pour la « necessità di abrogare il francese come lingua ufficiale in alcune valli della provincia di Torino »¹ mais la substitution ne se fera véritablement qu'à partir des années 1880 lorsque les archives des communes et la pratique des notaires passent à l'italien². C'est également dans ces mêmes années que l'italien se substitue au français comme langue de l'enseignement scolaire. Vers 1880 plusieurs noms de chefs-lieux de communes sont italianisés : *Cézanne* devient *Cesana*, *Chaumont* devient *Chiomonte*, *Bardonnèche* devient *Bardonecchia*, mais certains gardent leur forme française (ou plutôt leur forme occitane francisée) ; sous le fascisme la totalité des noms de communes est italianisée : *Exilles* devient *Esille*, *Salbertrand* devient *Salbertrando*, *Oulx* devient *Ulzio*... Curieusement après la Deuxième guerre mondiale, les noms italianisés sous le fascisme retrouveront officiellement leur forme ancienne mais pas ceux italianisés antérieurement. C'est ainsi que *Chiomonte* n'est pas redevenu *Chaumont*. L'italianisation fut loin de recevoir l'adhésion massive de la population qui, avant de se découvrir occitane dans les années 1970, se revendiquait plutôt comme étant de culture française. D'ailleurs en 1945 des organisations issues de la résistance demandèrent l'organisation d'un référendum en vue d'un éventuel rattachement à la France, conformément à la *Déclaration de Chivasso*, proclamée en 1945 par la résistance italienne (Buratti 1986), qui préconisait le droit à l'autonomie et à l'autodétermination pour les populations alpines, mais ce référendum ne fut pas organisé. Pour ce qui est de l'oral, la connaissance du français quoique déclinante reste largement répandue au XX^e siècle, comme on le verra plus loin.

3 La commune de Chiomonte, situation géographique et topographique

La commune de Chiomonte dans la Haute Vallée de Susse (province de Turin) est la dernière commune occitanophone à la fois au nord et à l'est : à trois km en suivant la route nationale, le village de Graveres est de langue francoprovençale et à sept km la ville de Susse (*Susa* en italien), de langue piémontaise. La limite entre les communes de Chiomonte et de Graveres correspond à la frontière entre la France et le Piémont-Savoie avant 1713. Au nord la limite des communes d'Exilles et de Giaglione suit la frontière franco-italienne sur une ligne de crêtes comprenant des sommets dépassant les 3000 m et confine à la vallée de la Maurienne, en Savoie.



La Haute Vallée de Susse (*Alta Valsusa*) et la Haute Vallée du Cluson (*Alta Val Chisone*)

Le village de Chiomonte, chef-lieu de la commune, est situé sur un promontoire à 750 m d'altitude ; il faut descendre au fond de la vallée, à 650 m et remonter sur le versant opposé, à environ 900 m, pour atteindre la *frazione* Ramats constituée d'un groupe de hameaux, dont le principal, Saint-Antoine, abrite l'église paroissiale située à environ un kilomètre de la limite avec la commune de Giaglione, village francoprovençal où l'on se rendait traditionnellement à pied (il n'y a pas de route directe) en un peu plus d'une heure. La distance par la route entre le bourg de Chiomonte et Les Ramats est de quatre à cinq kilomètres, suivant le hameau dans lequel on se rend. La route conduisant aux Ramats a été construite dans les années 1930 ; auparavant il n'y avait pas de route carrossable et il fallait environ une heure de marche à pied pour s'y rendre en partant de Chiomonte. Le parler des Ramats présente quelques différences, assez sensibles, avec celui du bourg de Chiomonte : ces différences – qui concernent surtout la phonologie et la prosodie, beaucoup moins la morphologie et marginalement le lexique – ont une fonction emblématique mais ne nuisent nullement à l'intercompréhension.

La commune de Chiomonte comptait 942 habitants en 2010, dont environ 200 aux Ramats.

4 Situation linguistique

Le parler de Chiomonte fait partie de l'ensemble dialectal occitan dénommé *vivaro-alpin*, mais de par sa situation il présente des affinités aréales avec des parlers situés hors de la zone occitane (piémontais et francoprovençaux) et est influencé par un double superstrat : français à date ancienne et italien pour la période plus récente. Il présente des caractéristiques communes avec la partie la plus septentrionale de la zone nord occitane.

Le parler occitan le plus proche de Chiomonte qui soit documenté est celui de Salbertrand situé à 11 km en amont (pour Exilles situé à 5 km en amont, il n'existe pratiquement pas de documentation). Les localités de langue francoprovençale les plus proches de Chiomonte sont Gravere (qui n'est pas documentée) et Giaglione pour laquelle il existe une petite monographie dialectale, des textes, ainsi que les données de l'ALEPO (Atlante Linguistico e Etnografico del Piemonte Occidentale) en cours de publication.

Il n'y a pas intercompréhension entre l'occitan de Chiomonte et le francoprovençal de Gravere et de Giaglione, ni avec le piémontais. En revanche l'intercompréhension fonctionne de façon satisfaisante, non seulement avec les parlers occitans d'Italie, mais aussi avec des parlers occitans parfois très éloignés, particulièrement avec des parlers nord occitans : alpins, auvergnats ou limousins. L'intercompréhension avec les parlers sud-occitans semble toutefois plus difficile, du moins pour ce qui est de l'intercompréhension spontanée à l'oral, sans adaptation (Amaro 2011).

Il n'est pas question ici de donner une description détaillée des parlers de Chiomonte et des Ramats, nous limiterons au lexique et à quelques traits phonologiques ou morphologiques mettant en relief des affinités avec les aires linguistiques de contact.

4.1 Longueur vocalique

La longueur des voyelles est phonologiquement pertinente, dans des conditions similaires à celles qu'a connues le français à un stade antérieur de son évolution, ex. : /parl'a^β/ 'parlé', /parl'a:/ 'parler', /v'i:tə/ 'vue', /v'itə/ 'vie'. Il s'agit d'une innovation partagée avec la zone d'oïl, le francoprovençal et le nord de la zone nord-occitane.

4.2 Corrélation longueur - gémiation

Lorsqu'on a le schéma [voyelle tonique + consonne + voyelle], si la voyelle tonique est longue, la consonne qui suit est brève, si elle est brève, la consonne qui suit est gémifiée ; autrement dit, la gémification est automatique après une voyelle brève, impossible après une voyelle longue : [p'a:tə] 'pâte',

[p'ât:ɔ] 'patte'⁴; [v'i:tɔ] 'vue', [v'it:ɔ] 'vie'; [ban'a:tɔ] 'panier', [mar'ât:ɔ] 'malade' (fêm.)... Ce phénomène existe également dans certains parlers francoprovençaux (de Savoie notamment); il a été décrit par André Martinet (1975, 195-202) qui donne les exemples suivants: [b'ɔ:l:a] 'boule', [fən:a] 'femme', [f'at:a] 'poche', [s'op:a] 'soupe'; [b'ɔ:la] 'ballot', [v'e:pa] 'guêpe', [p'o:ta] 'lèvre'; mais curieusement il n'existe pas dans les parlers francoprovençaux limitrophes de Chiomonte (ALEPO, I-III). En zone alpine il se rencontre également dans les dialectes suisses alémaniques (Martinet 1975, 202). Il existe aussi en piémontais, mais dans ce dialecte, lorsque la consonne post tonique est géminée, la seule voyelle possible à la tonique est une voyelle centralisée, [ə]: [erb'ət:a] 'herbette', [rik'əs:a] 'richesse', [v'əd:e] 'voir', [t'ədʒ:a] 'robuste'... (Grosso 2000).

Toutefois on observe que, si la longueur (corrélée ou non à la gémination) et la gémination sont très nettement audibles dans des enregistrements de personnes nées avant la Première guerre mondiale, elles le sont moins chez les générations plus jeunes, et tout particulièrement chez celles nées après 1945, qui ne réalisent la longueur et/ou la gémination que de façon irrégulière et sporadique. Ces phénomènes sont donc en recul, mais restent néanmoins latents.

4.3 Syncope

Dans un premier temps [e] pré tonique s'est affaibli en [ə], dans un deuxième temps y a eu lénition complète, ce qui aboutit à des formes syncopées: [sem'anɔ] > [sm'anɔ] 'semaine'; [symen'a:] > [sym'na:] 'semer'; [ret'ar] > [rət'ar] > [art'ar] 'retard'; [medes'ĩ] > [mids'ĩ] 'médecin'⁵. Dans certaines particules clitiques et quelques mots très fréquents la syncope peut toucher des voyelles autre que [e], comme dans [ʃu:] (< [təʒ'u:] < [tudʒ'ur]) 'toujours'. L'article défini masculin singulier, réalisé [l] (< [lə] < [lu]) avant ou après voyelle, est réalisé [al] en début d'énoncé ou après une pause⁶; il en va de même avec le pronom sujet de 2^{ème} personne, qui peut être réalisé [at] (< [tə] < [ty]), ou du possessif [tũ] 'ton' parfois réalisé [atn] en début d'énoncé devant voyelle. Ce type de syncope, étranger à la plus grande partie du domaine occitan, s'étend à l'ensemble des vallées occitanophones d'Italie et est un phénomène macro-régional qui touche tout le domaine gallo-italique, le frioulan, ainsi que certains parlers francoprovençaux et au delà, l'ensemble de la zone d'oïl.

4.4 Réflexe de P latin intervocalique

A Chiomonte, P latin intervocalique aboutit systématiquement à [v], comme en français, en francoprovençal et en piémontais. Dans les autres parlers occitans de la vallée, ce traitement est irrégulier et on trouve tantôt [v] tantôt [b]. Les vallées situées plus au sud présentent le traitement occitan en [b]:

Tableau 2	Chiomonte	Salbertrand	Rochemolles	Val Germanasca	piémontais	français
*TROPARE	/truv'a:/	/truv'a:/	/truv'a:/	/trub'a:/	/trov'e/	trouver
*AD-RIPARE	/ariv'a:/	/ari'ba:/	/ari'ba:/	/ari'ba:/	/ariv'e/	arriver
*SAPETE	/u sav'ɛ/	/u sav'ɛ/	/u sav'ɛ/	/u sab'ɛ/	/i s'ave/	vous savez
*CANAPUTIUM	/ʃin'evu/	/ʃin'ebu/	/ʃn'e:bu/	/ʃ'arbu/	–	chanvre

4.5 Nasales post-tonique

Le parler de Chiomonte et celui des Ramats partagent un trait caractéristique – totalement absent des autres parlers occitans de la vallée – avec les parlers francoprovençaux limitrophes, notamment avec celui de Giaglione: la nasalité est conservée en position post-tonique dans les mots ayant un étymon en -'INEM, -'ENEM, -'INUM. Exemples:

- Chiomonte: HOMINE > /ɔmã/ 'homme'; IUVENE > /ʒ'uvã/ 'jeune'; FRASSINU > /fr'ejsã/ 'frêne'
- Giaglione: /ɔmɛŋ/ 'homme', /dʒ'ɔvɛŋ/ 'jeune' ...

Ce trait constitue une rareté, tant en domaine occitan que francoprovençal.

4.6 Place du clitique complément d'un infinitif

Contrairement à tous les autres parlers occitans de la vallée, et conformément au modèle italien et piémontais le clitique complément d'un infinitif se place après ce dernier :

- Chiomonte : *a vorou presantâ-lou a Mário* [a v'oru prezã'ta: lu a m'arjɔ] 'je veux le présenter à Mario'
- Salbertrand : *a vorou lë presantâ a Mário* [a v'oru l prezã'ta: a m'arjɔ]

4.7 Syncrétisme des formes verbales et clitique sujet

La plupart des parlers occitans conjuguent les verbes sans clitique sujet (flexion *pro drop*), seules des variétés situées sur les marges du domaine, au nord et à l'est, ont développé des paradigmes – complets ou partiels – de clitiques sujets. Le parler de Chiomonte et les autres parlers occitans de la Haute Vallée de Suse possèdent un paradigme complet de clitiques sujets. Les parlers des vallées situées plus au sud peuvent avoir des paradigmes complets ou partiels, tout comme les dialectes gallo-italiques (Regis 2006, Savoia & Manzini 2010). La flexion verbale comporte des formes homophones mais le syncrétisme est moins développé qu'en piémontais ou qu'en français. Au présent de l'indicatif des verbes de la première conjugaison, par exemple, il existe six formes différentes dans le parler de Chiomonte, quatre en piémontais, trois en français (/ʃät/, /ʃätʃ/, /ʃäte/) ; pour le présent du subjonctif, trois dans le parler de Chiomonte, trois en piémontais, trois en français. Sur l'ensemble de la conjugaison des temps simples des verbes réguliers, il existe sept formes spécifiques (non syncrétiques) en piémontais, 13 dans le parler de Chiomonte.

En dehors du présent de l'indicatif qui ne comporte aucun syncrétisme vertical, on constate une tendance au syncrétisme entre les pers. 1 et 3, 2 et 5, 4 et 6, comme il apparaît dans le tableau suivant qui récapitule les différentes formes homophones des verbes des conjugaisons régulières (type *parlà* [par'la:] 'parler' et *vænde* [v'øndɛ] 'vendre') ; chaque forme syncrétique est figurée par une lettre majuscule, les formes spécifiques le sont par un tiret :

Tableau 3 ; Chiomonte : 'parler', 'vendre' ⁷

	Ind. prés.	Imp. gr.1	Imp. gr. 2, 3	Cond.	Futur.	Subj. prés.	Subj. imp.
P1	–	–	– ou C *	– ou F *	–	A	M
P2	A	–	D	G	I	K	N
P3	–	–	C	F	–	A	M
P4	–	B	E	H	J	L	O
P5	–	–	D	G	I	K	N
P6	–	B	E	H	J	L	O

* en variation libre

On retrouve en piémontais la même tendance au syncrétisme entre les pers. 1 et 3, 2 et 5, 4 et 6 (à titre d'illustration, voir en annexe des exemples de paradigmes de conjugaison) :

Tableau 4 ; piémontais : 'parler', 'vendre'

	Ind. Prés.	Imp. gr.1	Imp. gr. 2, 3	Cond.	Futur.	Subj. prés.	Subj. imp.
P1	A	D	G	J	–	C	M
P2	B	E	H	K	–	B	N
P3	C	D	G	J	–	C	M
P4	–	F	I	L	–	A	O
P5	B	E	H	K	–	B	N
P6	A	F	I	L	–	A	O

En revanche, en français, la structure des paradigmes est tout à fait différente :

Tableau 5 ; français : 'parler'

	Ind. prés.	Imp.	Cond.	Futur.	Subj. prés.	Subj. imp.	Passé simple
P1	A	B	E	E	A	H	B
P2	A	B	E	F	A	H	I
P3	A	B	E	F	A	I	I
P4	–	C	–	G	C	–	–
P5	–	D	–	– ou E *	D	–	–
P6	A	B	E	G	A	H	–

* E dans les variétés où l'opposition [e]-[ɛ] n'est pas phonologiquement pertinente.

En occitan de Chiomonte comme en piémontais, le syncrétisme des formes concerne non seulement les désinences verbales, mais aussi le paradigme des clitiques sujets (en français le phénomène est limité aux pers. 3 et 6 en position pré consonantique : [il], [ɛl]), si bien que, dans les deux variétés, seul le double marquage (clitique + désinence) permet, dans de nombreux cas, une identification sans ambiguïté de la personne du verbe. À Chiomonte les clitiques sujets ayant une forme spécifique sont : *a*, pers. 1; *at*, pers. 2; *la*, pers. 3 impersonnelle; *nou*, pers. 4; *lâ*, pers. 6 fém. Sont syncrétiques : *ou*, pers. 3 masc. et pers. 5; *i*, pers. 3 fém. et pers. 6 masc. Aux Ramats les clitiques des pers. 1 et 4 sont également homophones, le clitique de la pers. 4 étant *a*, emprunté à la pers. 1 (au lieu de *nou* à Chiomonte). En piémontais on a : *i*, pers. 1, 4 et 5; *a* pers. 3 et 6; *it* pers. 2. Contrairement au parler de Chiomonte, le piémontais n'opère pas de distinction de genre aux pers. 3 et 6.

Enfin, les possibilités d'omission du clitique sujet sont différentes dans les trois variétés : en piémontais le clitique est obligatoire quel que soit le contexte, y compris avec un sujet lexical, en français son omission n'est possible que dans des contextes particuliers (ex. : *Nous mangeons et buvons. Il allait, venait, repartait*) et il ne double pas le sujet lexical (*Pierre est arrivé* et non **Pierre il est arrivé*), du moins dans le registre normatif. Dans le parler de Chiomonte le clitique double fréquemment le sujet lexical (plus de 85 % des occurrences, en moyenne, dans notre corpus, avec des variations importantes suivant les locuteurs) mais, quel que soit le contexte, il est souvent omis aux pers. 1 et 4, parfois aux pers. 5 et 6, très rarement aux pers. 2 et 3 mais cela n'est pas impossible (Sibille, à paraître). Le fait qu'une forme verbale soit syncrétique n'empêche pas l'omission du clitique ; dans ce cas, le sens peut généralement se déduire du contexte phrastique, discursif ou pragmatique.

4.8 Emploi du subjonctif

Les règles d'emploi du subjonctif tendent à s'aligner sur celles de l'italien, langue dans laquelle cet emploi est plus large qu'en français ou qu'en occitan. Ceci apparaît clairement dans les réponses au questionnaire de l'ASIt (Atlante sintattico dell'Italia) que nous avons recueillies en septembre 2011 auprès d'une locutrice des Ramats née en 1961, dont voici quelques exemples :

– *A sòu pâ que què l'ei qu'ou fase Jan* [a sɔu pa: ke k l eɪ k u faze zã]
 'Je ne sais pas ce que fait Jean', litt. 'Je ne sais pas quoi que c'est qu'il fasse Jean',
 it. 'Non so che cosa faccia Gianni'.

– *A chounjou qu'oul aië pâ dourmi'd tout al vêpre* [a ʃũzu k ul 'aj³ pa: durm'i d tut al ve:prɛ]
 'Je pense qu'il n'a pas dormi de toute la nuit', litt. 'Je pense qu'il n'ait pas dormi de toute la nuit',
 it. 'Penso che non abbia dormito di tutta la notte'.

– *I m'an mandá antei què la Mária i fousse aná* [i m ã mãd'a ant'eɪ k la mar'ia i fus an'a]
 'Ils m'ont demandé où Maria était allée', litt. 'Ils m'ont demandé où que la Maria elle fût allée',

it. 'Mi hanno chiesto dove Maria fosse andata'.

– *A sou sugû quē Mário oul aiē pâ eitudjá touplen* [a su syg'y: k m'arjɔ ul aj° pa: ejtydʒ'a tupl'ɛ̃]
'Je suis sûr que Mario n'a pas étudié beaucoup', litt. 'Je suis sûr que Mario il n'ait pas étudié beaucoup',
it. 'Sono sicuro que Mario non abbia studiato molto'.

– *A chounjan quē tu 't pocha arrivâ-lhi* [a fũz'ã k ty t p'ɔʃ:a ariv'a:li],
'Nous pensons que toi, tu peux y arriver', litt. 'Nous pensons que toi, tu puisses y arriver',
it. 'Pensiamo che tu possa farcela'.

Afin de vérifier que les réponses n'étaient pas calquées sur la phrase italienne (le questionnaire de l'ASIt étant recueilli sous forme de phrases en italien traduites en dialecte par l'informateur), nous avons soumis à notre informatrice – sans avoir recours à l'italien – une série de couples de phrases en dialecte, ne différant que par l'emploi de l'indicatif ou du subjonctif, et nous lui avons demandé un jugement d'acceptabilité. Les réponses ont confirmé la tendance à l'alignement des règles d'emploi du subjonctif sur celles de l'italien. Ceci est également confirmé, pour Oulx (à 17 km en amont de Chiomonte), par les données figurant dans Jayme 2003 (pages 51-53), par exemple :

– *A ponsou qu' i s' n'annon dman* [a p'ɔsu ki s n'an:ɔ̃ dmã]
'Je pense qu'ils s'en vont demain', litt. 'Je pense qu'ils s'en aillent demain',
it. 'Penso que se ne vadano domani'.

– *I dision qu' lâ fousson douâ soursiera* [i dizj'ɔ̃ k la: fusɔ̃ d'uâ sursi'era]
'Ils disaient que c'était deux sorcières', litt. 'Ils disaient qu'elles fussent deux sorcières',
it. 'Dicevano que fossero due streghe'.

– *A trovou qu' la sí inē inprudansē* [a tr'ɔvu k la si: in i'prud'ãnsɛ̃]
'Je trouve que c'est une imprudence', litt. 'Je trouve que ce soit une imprudence',
it. 'Trovo che sia un'imprudenza'.

4.9 Lexique

Le lexique présente quatre couches :

– Le fonds occitan, largement majoritaire dans le vocabulaire courant.

– Une couche ancienne d'emprunts au français tels que : *chòso* [ʃ'ɔzɔ], 'chose', *mouien* [muj'ɛ̃] 'moyen', *coumerse* [kum'erɛ] 'commerce', *bofrere* [bofr'erɛ] 'beaufrère', *talhær* [taɫ'ør] 'tailleur', *souldá* [suld'a] 'soldat', *decadænsò* [dekad'ænsɔ] 'décadence', *usino* [yz'in:ɔ] 'usine', *foururo* [fur'yrɔ], *tablo* [t'ab:lɔ] 'table', *pouin* [pwĩ] 'point', *mouen* [mwɛ̃] 'moins', *ossi* [os'i] 'aussi' (pour le comparatif d'égalité), *gató* [gat'ɔ] 'gâteau', *massoun* [mas'ũ] 'masson', *istouaro* [istw'aro] 'histoire', *tricoutâ* [trikut'a:] 'tricoter', *s'amusâ* [s amyz'a:] 's'amuser', *restâ* [rest'a:] 'rester', *pire* [p'irɛ] 'pire', *plusiær* [plyzj'ør] 'plusieurs'...

– Deux couches plus récentes d'emprunts au piémontais et à l'italien (nous ne distinguerons pas systématiquement les emprunts au piémontais des emprunts à l'italien car ce n'est pas toujours possible) tels que : *cámio* [k'am:jɔ] 'camion', *moto* [m'ɔt:ɔ] 'moto', *toc* [tɔk] 'morceau' (pi.), *pierc* [pjerk] 'porc' (pour la viande) (pi.), *lavourie* [lavur'i'ɛ] 'travailleur', *gambo* [g'ambɔ] 'jambe' (la forme autochtone serait **jambo*), *soldi* [s'ɔldi] 'sous, argent', *post* [pɔst] 'lieu, endroit', *poustin* [pust'i] 'facteur', *tabaquin* 'bureau de tabac', *caramelo* [karam'el:ɔ] 'bonbon', *vëntâ* [vɔnta:] 'falloir' (pi.), *sfrutâ* [sfr'yra:] 'exploiter, dépouiller', *capitâ* [kapit'a:] 'arriver, se produire', *gavâ* [gav'a:] 'enlever, retirer' (pi.), *invetje* [ĩv'ɛʃɛ] 'au contraire', *da* [da] 'chez'...

Il existe également quelques emprunts au francoprovençal, tels que *nif* [nif] 'carotte', *chouro* [ʃ'urɔ], 'chèvre', *chòu-tan* [ʃɔt'ã] 'été'.

On remarque que les emprunts ne sont pas seulement des termes savants ou techniques, ou bien des néologismes correspondant à des objets ou des réalités nouvelles, mais aussi des substantifs ou des verbes appartenant au lexique le plus basique : 'moyen', 'chose', 'table', 'morceau', 'jambe', 'falloir',

‘enlever’... voire des adverbes usuels, des modalisateurs et une préposition : *mouen* ‘moins’, *ossi* ‘aussi’ (comparatif d’égalité), *invetje* ‘au contraire’, *da* ‘chez’...

Afin d’appréhender la part respective, dans la pratique des locuteurs, des différentes couches du lexique, nous avons procédé à un comptage des substantifs dans quatre extraits de notre corpus d’environ 1200 mots chacun, mobilisant approximativement les mêmes champs lexicaux (vocabulaire de base + vocabulaire moderne limité aux objets courants et aux réalités banales de la vie quotidienne), il s’agit :

- d’un extrait du questionnaire de l’ASIt réalisé en 2011 auprès d’une personne des Ramats née en 1961 (locutrice 1). Contrairement aux autres extraits, ce sont des données élicitées à partir de phrases en italien et non un discours spontané ;
- d’un extrait d’entretien réalisé en 1984 auprès d’une personne des Ramats née en 1897 (locuteur 2) ;
- d’un extrait d’entretien réalisé en 1984 auprès d’une personne de Chiomonte née en 1906 (locutrice 3) ;
- d’un extrait d’un entretien réalisé en 1984 auprès d’une personne de Chiomonte née en 1895 et ayant passé la plus grande partie de sa vie d’adulte à Marseille (locutrice 4).

Nous avons distingués les catégories suivantes :

1/ Substantifs appartenant au fonds commun occitan (nous entendons par “fonds commun occitan”, non seulement les mots provenant du latin par évolution “naturelle”, mais aussi les mots en usage dans la plus grande partie de l’aire linguistique occitane et attestés dans la langue depuis au moins le XVI^e siècle, quelle que soit leur origine : vocabulaire hérité du latin, emprunts savants au latin, emprunts à d’autres langues).

2/ Substantifs empruntés au français.

3/ Substantifs empruntés à l’italien ou au piémontais.

4/ Substantifs empruntés au francoprovençal.

5/ Substantifs italiens ou piémontais employés ponctuellement dans le discours, sans adaptation à la phonologie du parler. Nous considérons que ces mots ne sont pas des emprunts, mais relèvent du *code mixing* (mélange de langues) ; en conséquence nous ne les prenons pas en compte en termes de stock lexical.

6/ Mots français employés ponctuellement dans le discours, sans adaptation à la phonologie du parler (non pris en compte en termes de stock lexical).

Tableau 6 : Fréquences en termes d’occurrences dans le discours

	1/ oc	2/ empr. fr.	3/ empr. it./pi.	4/ empr. fp.	5/ mots it./pi.	6/ mots fr.
locutrice 1	77 %	7 %	16 %	–	–	–
locuteur 2	76 %	6,5 %	14 %	2,5 %	0,5 %	0,5 %
locutrice 3	76 %	12 %	10 %	–	2 %	–
locutrice 4	76 %	19 %	2 %	–	1 %	2 %

Tableau 7 : Pourcentages en termes de stock lexical

	1/ oc	2/ empr. fr.	3/ empr. it./pi.	4/ empr. fp.
locutrice 1	71 %	9 %	20 %	–
locuteur 2	74 %	9 %	14 %	3 %
locutrice 3	67 %	19 %	14 %	–
locutrice 4	75 %	24 %	1 %	–

Les résultats obtenus, qui ne sauraient être généralisés à d’autres types de discours (plus techniques ou plus spécialisés), ni à d’autres catégories grammaticales (verbes, adjectifs, adverbes...), présentent une relative convergence, que ce soit en termes d’occurrences dans le discours ou en termes de stock lexical. En termes de stock, les scores concernant le fonds occitan se situent dans le même ordre de grandeur (67 à 75 %), les écarts qui se manifestent concernent surtout les emprunts au français (9 à 24 %) et à l’italien (1 à 20 %).

4.10 De la liminalité

Les parlers de Chiomonte et des Ramats, et plus largement ceux de la Haute Vallée de Suse, se différencient des parlers francoprovençaux de la moyenne vallée (environs de Suse) par des traits génétiques, c'est-à-dire qu'on trouve – comme on peut s'y attendre – d'un côté des traits caractéristiques de l'occitan et de l'autre des traits caractéristiques du francoprovençal. Mais ils se différencient aussi par des traits qui ne sont ni spécifiquement occitans ni spécifiquement francoprovençaux et qu'on retrouve aussi bien dans des parlers occitans que dans des parlers francoprovençaux. Il existe donc, à cet endroit-là, non seulement une liminalité génétique mais aussi une liminalité non génétique que nous proposons d'appeler "démarcative", et ceci malgré d'évidentes affinités aréales et un contact direct pluriséculaire. En voici quelques exemples pris dans le parler de Chiomonte et dans le parler francoprovençal de Giaglione :

- a) /dʒ/ roman : > /z/ à Chiomonte ; /dz/ à Giaglione. /ʃ/ roman : > /j/ à Chiomonte ; /ts/ à Giaglione.
- b) Corrélation longueur-gémination à Chiomonte ; pas de corrélation longueur-gémination à Giaglione.
- c) Différence de traitement de [en] roman.
- d) Différence de traitement des groupes consonantiques complexes en coda finale.
- e) Chiomonte : amuïssement de -s/ après une voyelle post-tonique ; Giaglione : maintien de -s/ en position post tonique.
- f) À Chiomonte, et dans l'ensemble des deux vallées anciennement françaises, les formes du pluriel sont issues – comme dans la quasi totalité de l'espace occitan – de l'accusatif latin (cas régime de l'ancien occitan et de l'ancien français) et donc, les formes du pluriel ont une marque -s/ ou une forme issue d'une forme en -s/ dans laquelle -s/ a pu s'amuïr en modifiant éventuellement le timbre et/ou la longueur de la voyelle. Dans les autres vallées occitanophones d'Italie (y compris les vallées vaudoises) et la partie francoprovençale de la Vallée de Suse, qui appartenaient à l'État de Piémont-Savoie, le pluriel des noms et adjectifs féminins provenant de la 1^{ère} déclinaison latine est issu de l'accusatif et reçoit une marque -s/ (ou présente une forme issue d'une forme en -s/, distincte du singulier) tandis que les noms et adjectifs masculins pluriels sont issus du nominatif⁸ et sont invariables (Sibille 2009, Pons & Genre 1997, Di Lizan 1986) ; la même structure systémique se retrouve en piémontais.

Tableau 8 ; traits démarcatifs

		Chiomonte	Giaglione	
a)	[dʒ'uven] > [ʃav'al] >	[z'uvã] [ʃav'al]	[dʒ'ovɛŋ] [ʃyv'al]	<i>jeune</i> <i>cheval</i>
b)	–	[kykymɛl:ɔ]	[kykymela]	<i>cucumelle</i> ⁹
c)	[l'enga] >	[l'ɔŋɔ]	[l'ɛŋga]	<i>langue</i>
d)	DIURNU >	[zu:]	[dʒort]	<i>jour</i>
e)	[v'endes] > [f'ɔrtas] >	[at v'ɔndɛ] [f'ɔrtɛ]	[it v'ɛndəs] [f'ɔrtəs]	<i>tu vends</i> <i>fortes</i>
f)	ILLU CATTU > ILLOS CATTOS > ILLI CATTI > ILLA CATTÀ > ILLAS CATTAS >	[al ʃat] [lũ ʃas] – [la ʃat:ɔ] [la: ʃat:ɛ]	[lu tsat] – [li tsat] [la ts'ata] [le ts'atəs]	<i>le chat</i> <i>les chats</i> <i>les chats</i> <i>la chatte</i> <i>les chattes</i>

La présence de traits démarcatifs (ce qu'on ne retrouve pas forcément dans d'autres zones de contact entre variétés romanes), n'est probablement pas étrangère à la présence de l'ancienne frontière politique.

5 Situation sociolinguistique

5.1 Pratiques et transmission

Les adultes autochtones de Chiomonte et des Ramats sont souvent trilingues, voire quadrilingues, mais on observe des différences entre les générations.

Les personnes nées avant ou pendant la Première guerre mondiale étaient/sont pour la plupart quadrilingues occitan-italien-français-piémontais, avec généralement une bonne compétence active dans les quatre langues ; sauf en ce qui concerne les femmes des Ramats qui assez souvent ignoraient le piémontais (les différences de situations pouvant exister entre le bourg de Chiomonte et les Ramats se retrouvent dans la plupart des communes de la vallée, entre les bourgs chefs-lieux de commune et les hameaux de montagne). Dans cette génération rares étaient les personnes n'ayant jamais travaillé en France, dans leur jeunesse ou pour des travaux saisonniers ; tout le monde avait des parents proches (frères, sœurs, oncles, tantes) établis en France : le plus souvent à Lyon ou à Marseille, parfois en région parisienne ou dans l'Est.

Dans les générations nées entre les deux guerres mondiales et jusque dans les années 1960, on observe une régression de la compétence en français : la connaissance du français y reste assez largement répandue mais moins qu'auparavant et avec des degrés de compétence active très divers, en fonction de l'histoire personnelle de chacun. Il semblerait que, dans cette génération, on trouve, dans l'ensemble de la vallée, plus de francophones dans les hameaux de montagne isolés, restés davantage tournés vers la France économiquement et familialement, que dans les bourgs chefs-lieux de commune. Il est à remarquer que dans cette société plurilingue, si l'on pratique parfois l'alternance codique (code-switching) – par exemple, lorsqu'un autochtone se trouve en présence de plusieurs personnes de langue maternelle différente (français, piémontais, italien) il est fréquent qu'il s'adresse à chaque personne dans sa langue – la pratique du mélange de langues (code-mixing), en revanche, se limite strictement à l'emploi ponctuel (sans adaptation phonologique) de mots français ou italiens isolés, lorsque le mot correspondant n'existe pas dans le dialecte. Ceci est probablement dû au fait que dans les sociétés rurales traditionnelles les usages linguistiques sont plus codifiés et plus rigides que dans les grandes villes moderne.

La rupture de la transmission familiale de l'occitan intervient dans les années 1950-1970 avec un décalage de 10 à 15 ans entre le bourg de Chiomonte et les Ramats. Dans le bourg, chez les générations nées à partir de la fin des années 50 et jusque dans les années 70, la transmission de l'occitan régresse progressivement, non pas au profit de l'italien, mais au profit du piémontais, dialecte de la plaine et dialecte urbain pratiqué par la bourgeoisie turinoise. On trouve dans ces générations, des personnes à qui leurs parents occitanophones ont parlé piémontais et qui ont donc le piémontais comme langue première, mais la plupart de ces personnes dont le piémontais peut être considéré comme la langue première, ont une compétence passive ou active partielle en occitan, voire une bonne compétence active dans le cas de ceux qui ont consolidé leur compétence par une pratique plus ou moins volontariste ou ont été amenés à pratiquer l'occitan en dehors de la famille nucléaire. Aux Ramats, dans la plupart des familles, la rupture de la transmission de l'occitan a été plus tardive et on est généralement passé directement de l'occitan à l'italien.

À partir des générations nées dans les années 1980, la langue acquise par transmission familiale est le plus souvent l'italien. Dans ces générations, les locuteurs véritablement actifs de l'occitan et du piémontais se font rares. Quant à la compétence en français, lorsqu'elle existe, elle est de plus en plus d'origine scolaire, alors qu'auparavant elle était acquise en dehors de l'école : dans les générations plus âgées, il est assez fréquent que des personnes parlant correctement le français ne sachent absolument pas l'écrire ni même le lire.

Il est à noter enfin, que le bilinguisme occitan-francoprovençal est très rare : il ne se rencontre guère que chez des enfants issus de "couples mixtes" ou chez des personnes s'étant mariées dans un village alloglotte.

5.2 Un cas pratique

La complexité de la situation linguistique de Chiomonte peut être illustrée par un cas pratique résultant d'observations de terrain effectuées en 2001.

Nous sommes en 2001, Madame X (née en 1961) est mariée avec Monsieur Y (né en 1958), ils ont une fille, F, âgée de 12 ans. Ils résident dans le bourg de Chiomonte. X est originaire des Ramats, ses parents y résident ; son père (pX) y est né ; sa mère (mX) est originaire d'un hameau situé dans la commune voisine d'Exilles. Les parents de Y résident dans le bourg ; son père (pY) y est né, sa mère (mY) est originaire de Gravera, commune de langue francoprovençale. Les parents de X sont nés à la fin des années 30, ceux de Y au début des années 30. L'observateur (O) est français, d'une famille originaire de Chiomonte et possède une certaine compétence dans le dialecte.

Les compétences linguistique de chacune de ces personnes sont décrites ci-dessous ; pour chaque personne la première langue citée (en gras) est la langue considérée comme la langue première ou "maternelle" (qu'on définira comme la langue parlée dès le plus jeune âge avec les père et mère) ; un [-] en exposant indique une compétence exclusivement passive, un [+], une compétence active limitée, l'absence d'exposant indique une bonne compétence active (X, Y et F ont également des compétences scolaires en anglais, mais cette langue n'intervient pas dans les interactions) :

/ X : **oc**, fr, it, pi⁻ / mX : **oc**, it, fr, pi⁻ / pX : **oc**, it, pi, fr[±] /
/ F : **it**, fr[±], oc⁻, pi⁻ /
/ Y : **pi**, oc, it, fr[±], fp⁻ / mY : **fp**, oc, pi, it / pY : **oc**, pi, it /

(abréviations : oc = occitan ; fr = français ; pi = piémontais ; fp = francoprovençal ; it = italien)

X, dont la langue maternelle est l'occitan, a ensuite acquis le français grâce aux contacts familiaux (avec des cousins, cousines, oncles, tantes, établis en France) avant d'apprendre l'italien à l'école primaire.

Si on observe quelle(s) langue(s) est/sont utilisée(s) par chaque individu pour s'adresser aux autres (y compris à l'observateur), on obtient les données suivantes :

Tableau 9

		ÉMETTEUR						
		mX	pX	X	Y	pY	mY	O
D E S T I N A T A I R E	mX		oc	oc	oc	oc	oc	fr (oc)
	pX	oc		oc	pi	oc	oc	oc (fr)
	X	oc	oc		it (oc)	oc	oc	fr
	Y	oc	pi (oc)	it (oc)		pi	pi	fr oc it
	pY	oc	oc	oc	pi		oc (pi)	oc it
	mY	oc	oc	oc	pi	oc (pi)		oc it
	O	fr (oc)	oc	fr	fr oc it	oc it	oc it	

(Lorsque deux langues figurent dans la même case, elles sont utilisées indifféremment ; lorsque l'une d'elles est entre parenthèses, elle n'est utilisée que de façon occasionnelle)

Les interactions entre F et les adultes ont lieu exclusivement en italien, mais F possède une bonne compétence passive en occitan local et en français, et une compétence active moyenne en français.

Globalement les faits observés illustrent les différences existant dans toute la vallée, entre les hameaux de montagne et les bourgs chefs-lieux de communes. Par rapport à Chiomonte, Les Ramats présentent les caractéristiques suivantes : rupture de la transmission de l'occitan plus tardive, pénétration du piémontais faible, moindre recul du français.

On n'observe pas, dans le cas étudié, de véritables interactions asymétriques, mais cela peut se produire : par exemple, Y s'adressait en piémontais à son grand-père maternel qui lui répondait en francoprovençal. On remarque que Y dont la langue première est le piémontais s'adresse en piémontais à ses parents et à son beau-père, mais en occitan à sa belle-mère qui ne parle pas le piémontais.

Le fait que les parents Y aient parlé piémontais à leur fils plutôt qu'occitan s'inscrit dans une tendance. Mais cela peut sans doute aussi s'expliquer par le fait que mY, jeune mariée venant d'un village alloglotte, ne maîtrisait probablement pas encore l'occitan (qui fut la langue d'intégration à sa belle famille) au moment de la naissance de Y, et que donc la langue de communication du couple pY-mY à cette époque devait être le piémontais.

Dans le couple pX-mX le mari pratique le piémontais, mais pas la femme ; en revanche la femme a une bonne compétence active en français tandis que son mari, s'il le comprend sans difficulté, à une compétence active plus limitée dans cette langue. Ceci illustre le fait qu'il est assez fréquent que les femmes des hameaux, qui ont peu de contacts avec la plaine, ne pratiquent pas le piémontais tandis que beaucoup d'hommes travaillent à Turin ou dans d'autres localités de la plaine. Dans le cas présent, mX a travaillé en France dans sa jeunesse et après s'être mariée n'a guère quitté Les Ramats, tandis que pX a travaillé pendant toute sa vie professionnelle à Turin, à une époque où, dans cette ville, la pratique sociale du piémontais était générale, y compris dans beaucoup de milieux professionnels.

6 Conclusion

Bien que du côté italien de la frontière le processus de recul des idiomes locaux ait une cinquantaine d'années de décalage par rapport à la situation prévalant du côté français (dans les environs de Briançon, la rupture de la transmission de l'occitan, plus précoce que dans d'autres régions, s'est produite dès les années 1930), la transmission de la langue a bel et bien cessé et le parler occitan de Chiomonte, bien qu'il compte encore un nombre significatif de locuteurs – pas toujours très âgés – est un idiome en grand danger. Le fait que, de ce côté-ci de la frontière, le parler local ne soit pas dévalorisé dans les représentations collectives – les gens sont généralement fiers de leur dialecte et le parlent sans complexe – est de peu de poids face aux mutations économiques et sociales, et aux médias, qui favorisent la généralisation de l'italien. D'autant que, malgré la loi n° 482 de 1999 sur la protection des minorités linguistiques, il n'existe aucun enseignement scolaire de l'idiome local. En outre, son caractère très périphérique dans l'ensemble occitan rend difficile, au niveau des représentations collectives, l'identification avec un standard ou une koïnè existants, y compris avec la koïnè récemment élaborée pour les parlers occitans d'Italie, qui est surtout basée sur les parlers des vallées du sud.

Le piémontais est également en recul et, au moins dans les vallées occitanophones, a cessé d'être transmis. Quant au français, on a vu que sa connaissance a considérablement régressé chez les plus jeunes. C'est ainsi qu'en quatre générations, on est passé d'un quadrilinguisme quasi général, à un quasi monolinguisme italien.

Références bibliographiques

- Amaro, L. (2011). L'intercompréhension en périphérie d'un espace linguistique : exemple de l'occitan. *L'intercompréhension et les nouveaux défis pour les langues romanes*. Paris : Agence universitaire de la francophonie – Union latine.
- Associazione Culturale La Vallado (1998). *Lous Escartoun. Vicende storiche degli escartons d'Oulx e della Val Chisone*. Pinerolo : Alzanti Editore.
- Bacon-Bouvet, C. (1987). *A l'ombra du cluchî. Salbertrand : patuà e vitta locale attraverso i tempi*. Torino : Ed. Valados Usitanos. [grammaire et lexique italien-occitan].
- Bacon-Bouvet, C. (2009). *A l'ombra du cluchî. Salbertrand : glossario occitano-italiano della parlata di Salbertrand*. Torino : Edizioni Valados Usitanos.
- Baulino-Bresso, G. (2009). *Cronologia della Valle di Susa*. Sant'Ambrogio : Andrea Pelissier.
- Borghesi-Cedrini, L. (1981). *Cultura 'provenzale' e cultura 'Valdese' nei Mettra Ceneche ("Versi di Seneca") del ms. Dd XV 33 (Bibl. Univ. di Cambridge)*. Torino : G. Giappichelli.

- Bronzat, F. (1985a). Il francese nelle Valli Valdesi e Delfinali. *Novel Temp*, 24-25, 12.
- Bronzat, F. (1985b). Il 'Protocòl Orcel' : un documento inedito in occitano alpino. *Nouvel Temp*, 24-25, 95-100.
- Buratti, G. (1997). La 'Dichiarazione di Chivasso' del 1943 : premesse e attualità. *L'Impegno*, a. XVII n°1: Istituto per la storia della Resistenza e della società contemporanea nelle province di Biella e Vercelli.
- Cerruti, M. & Regis, R. (2007). Language Change and Areal Linguistics : Notes on Western Piedmont. *Dialectologia et Geolinguistica* 15, 23-43.
- Chabran, J.-A. (vers 1885). *Etat de l'instruction primaire dans le Briançonnais avant 1790*. Grenoble : Drevet.
- Coïsson, O. (1985). Les langues parlées aux vallées vaudoises. *Novel Temp*, 24-25, 8-11.
- Comission internacionala per la normalizacion linguistica de l'occitan alpin (2008). *Nòrmas ortogràficas, chausias morfològicas e vocabulari de l'occitan alpin oriental*. Cuneo : Regione Piemonte - Espaci Occitan.
- Cornagliotti, A. (1975). Il libro di Conti della 'Confratria dello Spirito Santo' di Savoulx (Valle di Susa) 1532-1588. *RLiR*, xxxix, 308-349.
- Di Lizan, P. (1986). *Occitano Alpino. Cenni storici, grammatica, vangelo di S. Marco*. Cuneo : Associazione Primalpe.
- Grassi, C. (1964). Profilo linguistico della Valle di Susa. *Segusium*, déc. 1964, 19-25.
- Griset, I. (1966). *La parlata provenzaleggiante di Inverso Pinasca (Torino) e la penetrazione del piemontese in Val Perosa e val San Martino*. Torino.
- Grosso, M. (2000). *Grammatica essenziale della lingua piemontese*. Torino : Libreria Piemontese.
- Hirsch, E. (1978). *Provenzalische Mundarttexte aus Piemont*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- Hirsch, E. (1975). Die Notariatsakten von Mentoules aus den Jahren 1532 und 1549 (Codice Gouthier). *ZrP*, Band 91, 365-385.
- Hirsch, E. (1965). Das Rechnungsbuch der Konsuln von Sauze di Cesana. *ASNS*, 201, 266-267.
- Jaberg, K., Jud, J., et alii (1928-1960), *Sprach und Sachatlas Italiens und der Südschweiz (AIS)*. Bern : Stampfli.
- Jayme, G. (2003). *Appunti morfologici della parlata occitano provenzale di Oulx*. Oulx : Comunità Montana Alta Valle Susa.
- Martel, Ph. (1991). L'écrit d'Oc administratif dans la région alpine. *Actes de l'Université occitane d'été 1990*.
- Martel, Ph. & Merle R. (1989). *La Montagne et l'Idiome natal des années 1780 à 1830 (Barcelonnette, Hautes-Alpes, Isère du Sud, Vallées Vaudoises)*. La Seyne : S.E.H.T.D.
- Martinet, A. (1975). Remarques sur la phonologie des parlers francoprovençaux. *Evolution des langues et reconstruction*. Paris : PUF. 195-207.
- Masset, A. (1997a). *Grammatica del patois provenzale di Rochemolles*. Borgone : Ed. Melli.
- Masset, A. (1997b). *Dizionario del patois provenzale di Rochemolles*. Borgone : Ed. Melli.
- Maurice, Ch. (1976). *Aux confins du Briançonnais d'autrefois*. Suse - Gap : Segusium - Société d'études des Hautes-Alpes.

- Meyer, P. (1909). Lettre missive (10 décembre 1495). *Documents linguistiques du Midi de la France*. Paris : Honoré Champion. 426-431.
- Pons, T. & Genre, A. (1997). *Dizionario del dialetto occitano della Val Germanasca*. Alessandria : Ed. dell'Orso. [Le dictionnaire est précédé d'une petite grammaire]
- Regis, R. (2006). Pronomi clittici soggetto nel Piemonte occidentale. *Lingue e idiomi d'Italia*, 1. 53-85.
- Savoia, L. & Manzini, R. (2010). Les clitiques sujets dans les variétés occitanes et francoprovençales italiennes. *Corpus*, 9, 165-189.
- Sibille, J. (2003). *La Passion de saint André, drame religieux de 1512 en occitan briançonnais : édition critique, étude linguistique comparée*. Thèse de l'Université de Lyon II.
- Sibille, J. (2004). L'évolution des parlers occitans du Briançonnais, ou comment la diachronie se déploie dans l'espace. *Cahiers de grammaire*, 29, 121-141.
- Sibille, J. (2009). Les formes en -i issues du nominatif pluriel de la 2^{ème} déclinaison latine, en occitan : essai d'approche panchronique ; in Fréchet, Claudine (dir.), *Langues et cultures de France et d'ailleurs, Hommage à Jean-Baptiste Martin*. Presses Universitaires de Lyon. 233-250.
- Sibille, J. (2012). Parentés génétiques affinités aréales et évolutions spécifiques dans les parlers occitans des vallées d'Oulx et du Haut-Cluson (Italie) ; in Scheer, Tobias et al. (ed.), *Approches de la variation linguistique gallo-romane*. Saint Denis : Presses Universitaires de Vincennes. 67-83.
- Sibille, J. (à paraître). Les clitiques sujets dans le parler occitan de Chiomonte (TO, Italie).
- Telmon, T. & Canobbio S. (2004...) *Atlante linguistico e etnografico del Piemonte occidentale* (ALEPO), Torino : Priuli & Verluca editori. (<http://www.alepo.unito.it>).
- Vayr, E. & Telmon, T. (2004). *Appunti morfologici della parlata francoprovenzale di Giaglione*. Oulx : Comunità montana Alta Valsusa.
- Vegessi-Ruscilla, G. (1861). *Diritto e necessità di abrogare il francese come lingua ufficiale in alcune Valli della provincia di Torino*. Torino : Fratelli Bocca. [Réimpression avec une introduction et un commentaire de F. Bronzat. Torino 2011]

Abréviations

cond.	“conditionnel”
empr.	“emprunt”
fém. ou f.	“féminin”
fp.	“francoprovençal”
fr.	“français”
gr.	“groupe”
imp.	“imparfait”
ind.	“indicatif”
it.	“italien”
litt.	“littéralement”
masc. ou m.	“masculin”
oc	“occitan”
pers. ou P	“personne”
pi.	“piémontais”
prés.	“présent”
subj.	“subjonctif”

ANNEXE

Exemples de conjugaisons

Indicatif présent : 'parler'

	Chiomonte	Ramats	piémontais turinois
<i>je parle</i>	/a p'arlu/	/a p'arlu/	/i p'arlu/
<i>tu parles</i>	/at p'arle/	/at p'arle/	/it p'arle/
<i>il</i>	/u/	/u/	
<i>elle parle</i>	/i/ /p'arlɔ/	/i/ /p'arlɔ/	/a p'arla/
<i>ça</i>	/la/	/la/	
<i>nous parlons</i>	/nu parl'ɔ/	/a parl'ã/	/i parl'uma/
<i>vous parlez</i>	/u parl'ɛ/	/u parl'ɛ/	/i p'arle/
<i>ils parlent</i>	/i/ /p'arlü/	/i/ /p'arlü/	/a p'arlu/
<i>elles</i>	/la:/	/la:/	

Subjonctif présent: 'parler'

	Chiomonte	Ramats	piémontais turinois
P1	/a p'arle/	/a p'arle/	/i p'arla/
P2	/at p'arla/	/at p'arla/	/it p'arle/
P3	/u/ /p'arle/	/u/ /p'arle/	/a p'arla/
	/la/	/la/	
P4	/nu p'arlã/	/a p'arlã/	/i p'arlu/
P5	/u p'arla/	/u p'arla/	/i p'arle/
P6	/i/ /p'arlã/	/i/ /p'arlã/	/a p'arlu/
	/la:/	/la:/	

Ind. imparfait : 'parler'

	Chiomonte	piémontais turinois
P1	/a parl'avu/	/i parl'ava/
P2	/at parl'avɛ/	/it parl'avɛ/
P3	/u/ /pal'avɔ/	/a parl'ava/
	/la/	
P4	/nu parl'avã/	/i parl'avu/
P5	/u parl'ava/	/it parl'avɛ/
P6	/i/ /parl'avã/	/a parl'avu/
	/la:/	

Ind. imparfait : 'vendre'

	Chiomonte	piémontais turinois
P1	/a vɛndʒ'ɔ (-'u)/	/i vend'ia/
P2	/at vɛndʒ'a:/	/at /vend'ie/
P3	/u/ vɛndʒ'ɔ/	/a vend'ia/
	/la/	
P4	/nu vɛndʒ'ã/	/i vend'iu/
P5	/u vɛndʒ'a:/	/i vend'ie/
P6	/i/ /vɛndʒ'ã/	/a vend'iu/
	/la:/	

Subj. Imparfait : 'parler'

	Chiomonte	piémontais turinois
P1	/a parl'eise/	/i parl'eisa/
P2	/at parl'eisa/	/it parl'eise/
P3	/u/ parl'eise/	/a parl'eisa/
	/la/	
P4	/nu parl'ejsã/	/i parl'ejsu/
P5	/u parl'eisa/	/i parl'eise/
P6	/i/ /parl'ejsã/	/a parl'ejsu/
	/la:/	

Conditionnel : 'parler'

	Chiomonte	piémontais turinois
P1	/a parl'ij'ɔ ~ /-'u/	/i parlər'ia/
P2	/at parl'ij'a:/	/it parlər'ie/
P3	/u/ /parlij'ɔ/	/a parlər'ia/
	/la/	
P4	/nu parl'ij'ã/	/i parlər'iu/
P5	/u parl'ij'a:/	/i parlər'ie/
P6	/i/ /parlij'ã/	/a parlər'iu/
	/la:/	

Futur : 'parler'

	Ramats	piémontais turinois
P1	/a parler'ɛj/	/i parlər'aj/
P2	/at parler'a:/	/it parlər'as/
P3	/u/ parler'e/	/a parlər'a/
	/la/	
P4	/a parler'ã/	/i parlər'uma/
P5	/u parler'a:/	/i parlər'eve/
P6	/i/ /parler'ã/	/a parlər'aŋ/
	/la:/	

¹ C'est le titre d'un opuscule publié par le dit Vegessi-Ruscalla en 1861 (voir bibliographie).

² Certains notaires toutefois, notamment à Chiomonte, dressent encore des actes en français au tout début du XX^e siècle.

³ Pour des raisons à la fois pratiques et théoriques, et conformément à un usage qui tend à se développer, nous préférons noter l'accent tonique devant la voyelle plutôt qu'en début de syllabe.

⁴ Aux Ramats, l'opposition /a/ - /a:/ en syllabe tonique finale ouverte, se double d'une opposition de timbre : /a/ long est central, /a/ bref est postérieur : [a:] - [ɑ].

⁵ Lorsque [e] pré tonique ne s'amuît pas, il aboutit à [i]. C'est ce qui explique le premier [i] de [midsĩ], car on ne peut pas avoir deux syncopes successives.

⁶ De façon à peu près systématique chez les plus jeunes générations de locuteurs, de façon moins régulière dans les générations (aujourd'hui disparues), nées avant la Première guerre mondiale où on note aussi les réalisations [ʔ] ou [tʔ].

⁷ En occitan d'Italie comme en piémontais, le passé simple n'est plus en usage.

⁸ Ceci se manifeste notamment par le fait que dans les parlers concernés, on n'a jamais de -s [z] en liaison devant voyelle au masculin, tandis que -s est présent au féminin, y compris devant consonne : *tuchi i ome* [t'yʦi i 'ome] 'tous les omes', versus : *totes les fremes* [t'utez les fr'emes] 'toutes les femmes'. Dans ces parlers les déterminants et adjectifs antéposés prennent une marque -i (cf. ci-dessus *tuchi*) qui s'oppose à la marque -es du féminin : *(l)i bèli enfan* [(l)i b'eli enfan] 'les beaux enfants', *(l)i enfan bèl* [(l)i enfan bɛl] 'les enfants beaux' ; mais *les bèles mendies* [lez b'elez mend'ies] 'les belles filles', *les mendies bèles* [lez mend'iez b'eles] 'les filles belles'. En outre, des formes telles que *tuit*, *tuch*, *tuchi*, sont des formes de cas sujet masc. plur. qui s'opposaient, en ancien occitan, à la forme *tots* du cas régime. Dès le XIV^e siècle, dans les textes vaudois, la flexion casuelle disparaît et les formes du cas sujet masc. plur. (dont l'article *li*) se généralisent (Sibille 2009).

⁹ Espèce de champignon.